

RAPPORT INTERMÉDIAIRE DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

Pour la période terminée le 30 juin 2024

Fonds de marché monétaire

Fonds de marché monétaire BNI

Notes sur les énoncés prospectifs

Le présent rapport peut contenir des énoncés prospectifs portant sur le fonds, son rendement dans l'avenir, ses stratégies ou perspectives ou sur des circonstances ou événements futurs. Ces énoncés prospectifs comprennent, entre autres, des énoncés à l'égard de nos croyances, plans, attentes, estimations et intentions. L'utilisation des termes « prévoir », « compter », « anticiper », « estimer », « supposer », « croire », et « s'attendre » et autres termes et expressions similaires désignent des déclarations prospectives.

De par leur nature, les énoncés prospectifs supposent que nous élaborions des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Par conséquent, il existe un risque que les projections expresses ou implicites contenues dans ces énoncés prospectifs ne se réalisent pas ou qu'elles se révèlent inexactes dans l'avenir. Divers facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, les conditions ou les événements futurs varient sensiblement par rapport aux objectifs, aux attentes, aux estimations ou aux intentions figurant dans les énoncés prospectifs. Ces écarts peuvent être causés notamment par des facteurs tels que les changements dans la conjoncture économique et financière canadienne et mondiale (en particulier les taux d'intérêt, les taux de change et les cours des autres instruments financiers), les tendances du marché, les nouvelles dispositions réglementaires, la concurrence, les changements technologiques et l'incidence éventuelle de conflits et autres événements internationaux.

La liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Avant de prendre toute décision de placement, les investisseurs et les autres personnes qui se fondent sur les énoncés prospectifs devraient soigneusement considérer les facteurs mentionnés ci-dessus ainsi que d'autres facteurs. Le lecteur ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs et devrait être conscient que nous n'avons pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres circonstances, à moins que la législation applicable prévoie une telle obligation.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants financiers, mais non les états financiers intermédiaires complets du fonds d'investissement. Vous pouvez obtenir les états financiers intermédiaires du fonds gratuitement, sur demande, en appelant au 514 871-2082 ou au 1 888 270-3941, en nous écrivant à Service-conseil Banque Nationale Investissements, 800, rue Saint-Jacques, bureau 44331, Montréal, Québec, H3C 1A3, en consultant notre site Internet au www.bninvestissements.ca, en consultant le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca, ou en communiquant avec votre conseiller. Vous pouvez également obtenir de cette façon les politiques et les procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle sur le fonds.

Analyse du rendement par la direction

Résultats d'exploitation

Pour la période de six mois terminée le 30 juin 2024, les parts de la Série Investisseurs du Fonds de marché monétaire BNI ont produit un rendement de 2,12 % comparativement à 2,55 % pour l'indice de référence du fonds, soit l'indice Bons du Trésor 91 jours FTSE Canada (CAD). Contrairement à l'indice de référence, le rendement du fonds est établi après déduction des frais et des dépenses. Vous trouverez des renseignements sur le rendement des autres séries, qui peut varier principalement en raison des frais et des dépenses, à la rubrique *Rendements passés*.

La valeur liquidative du fonds a augmenté de 39,79 % au cours de la période, de 45,10 millions de dollars au 31 décembre 2023 à 63,04 millions de dollars au 30 juin 2024.

Cette augmentation provient principalement des achats de parts effectués par les investisseurs.

Depuis le début de l'année, les nouvelles économiques ont généralement été meilleures que prévu, avec, entre autres, une reprise de l'activité manufacturière mondiale et le maintien des dépenses de consommation aux États-Unis. Bien que le brouillard soit toujours présent sur le plan de l'inflation, les dernières nouvelles sont plus encourageantes, ce qui a incité la Banque du Canada à réduire son taux d'intérêt de référence pour la première fois depuis 2020, et la Réserve fédérale à maintenir son intention de faire de même plus tard au cours de l'année.

À la première réunion du trimestre, le 10 avril, les représentants de la Banque du Canada ont choisi de maintenir le taux de financement à un jour au niveau courant de 5 %. En ce qui concerne la réduction des niveaux d'inflation, les fonctionnaires ont déclaré qu'ils constataient des progrès satisfaisants, mais qu'ils avaient besoin de voir ces résultats sur une période plus longue pour être sûrs que la trajectoire vers la stabilité des prix sera maintenue. Bien qu'ils s'attendaient à un ralentissement graduel des pressions sur les prix, ils ont également révisé à la hausse leurs prévisions de PIB.

La réponse a été donnée en juin avec une coupure de 25 points de base qui a été interprétée comme une mesure préventive visant à orienter l'économie vers un atterrissage en douceur plutôt que de risquer une récession plus douloureuse. L'incidence prévue du renouvellement des prêts hypothécaires à un taux de rendement beaucoup plus élevé en 2025 sur le revenu disponible des ménages a certainement été un facteur important de cette décision stratégique. La Banque du Canada a déclaré que chaque décision à venir dépendrait des données, mais que si les taux d'inflation continuent de baisser, il serait raisonnable de s'attendre à d'autres réductions.

Dans ce contexte, le Fonds a dégagé un rendement inférieur à celui de l'indice de référence pour la période.

Événements récents

Le gestionnaire du Fonds a augmenté la durée moyenne du Fonds pour la porter à une durée plus longue que celle de l'indice de référence afin de tirer parti de la courbe de rendement descendante.

Comme d'habitude, nous surpondérons les titres de créance de très grande qualité et nous avons l'intention de maintenir notre stratégie éprouvée.

Fait intéressant, même si le gouverneur Macklem a pris les devants sur la Fed pour amorcer ce cycle d'assouplissement, la question est maintenant de savoir jusqu'où le Canada peut rester en avance sur son homologue américain sans être trop touché par la dépréciation de la monnaie, étant donné que le président de la Fed, Jerome Powell, ne semble pas pressé de suivre la même trajectoire descendante. Nous nous attendons à une autre réduction à la réunion de juillet, qui pourrait être suivie d'une courte pause pour évaluer les effets. Nous prévoyons que le taux d'intérêt au jour le jour en fin d'année se situera au nord de 4 %.

Opérations entre parties liées

Les rôles et responsabilités de la Banque Nationale du Canada (la « Banque ») et de ses filiales en ce qui concerne le fonds se résument comme suit :

Fiduciaire, dépositaire et registraire

Société de fiducie Natcan (« SFN »), une filiale directe et indirecte à part entière de la Banque, est le fiduciaire du fonds. À ce titre, elle est propriétaire en droit des placements du fonds.

SFN agit à titre d'agent chargé de la tenue des registres des titres du fonds et des noms des porteurs de titres. SFN agit également à titre de dépositaire pour le fonds. Les frais découlant des services exécutés par SFN à titre de dépositaire sont fonction de la tarification usuelle en vigueur de SFN.

Gestionnaire du fonds

Le fonds est géré par Banque Nationale Investissements inc. (« BNI »), laquelle est une filiale à part entière de la Banque. Ainsi, BNI fournit ou s'assure que soient fournis tous les services généraux administratifs et de gestion requis par le fonds dans ses opérations courantes, incluant notamment les conseils en placement, l'établissement de contrats de courtage relatifs à l'achat et à la vente du portefeuille de placement, la tenue des livres et registres et autres services administratifs requis par le fonds.

Le gestionnaire assume les charges opérationnelles variables du fonds autres que les « frais du fonds » (définis plus loin) en contrepartie de frais d'administration à taux fixe pour chacune des séries du fonds.

Les frais d'administration correspondent à un pourcentage précis de la valeur liquidative de chaque série du fonds, et sont calculés et versés de la même manière que les frais de gestion. Les charges opérationnelles variables payables par le gestionnaire comprennent : les coûts liés au service d'agent des transferts et à la tenue de dossiers; les coûts liés à la garde de valeurs; les frais comptables et les frais d'évaluation; les frais d'audit et les frais juridiques; les coûts de préparation et de distribution des états financiers, des prospectus simplifiés, des notices annuelles, des aperçus du fonds, du matériel de communication continue et de toute autre communication aux porteurs de parts; et les coûts des services fiduciaires liés aux régimes fiscaux enregistrés, selon le cas.

En plus des frais d'administration, le fonds doit également assumer certains frais du fonds, notamment : les taxes (notamment, la TPS, la TVH et l'impôt sur le revenu); les coûts afférents à la conformité, y compris tout changement apporté aux exigences gouvernementales et réglementaires après le 1^{er} août 2013; les frais d'intérêts et le coût d'emprunt; les coûts relatifs à des services externes généralement non facturés dans le secteur canadien des fonds communs de placement en date du 1^{er} août 2013; les coûts liés au comité d'examen indépendant, dont la rémunération de ses membres, leurs frais de déplacement, leurs primes d'assurance et les coûts associés à leur formation continue; et les charges opérationnelles variables engendrés en marge des activités habituelles du fonds.

Le gestionnaire peut décider, de temps à autre et à son entière discrétion, d'absorber une partie des frais de gestion, des frais d'administration et des frais du fonds d'une série.

Tel qu'il est décrit sous la rubrique *Frais de gestion*, le fonds paie des frais de gestion annuels à BNI en contrepartie de ses services.

Gestionnaire de portefeuille

Le gestionnaire a nommé Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque, pour qu'elle agisse à titre gestionnaire de portefeuille pour le fonds. Des honoraires fixes sont payables annuellement à TBN pour ses services de gestion.

Distribution et rémunération des courtiers

BNI agit à titre de placeur principal pour le fonds. À ce titre, BNI achète, vend et fait l'échange de titres par l'entremise des succursales de la Banque et du Service-conseil investissements Banque Nationale dans les provinces et territoires du Canada et par l'intermédiaire de représentants externes inscrits. Les titres du fonds sont également offerts par Financière Banque Nationale inc. (incluant sa division Courtage direct Banque Nationale), CABN Placements (une division de BNI) et autres sociétés affiliées. Les courtiers peuvent recevoir, selon la série distribuée, une commission mensuelle représentant un pourcentage de la valeur quotidienne moyenne des titres détenus par leurs clients.

Approbations et recommandations du comité d'examen indépendant

Le fonds s'est appuyé sur les instructions permanentes de son Comité d'examen indépendant, en regard d'une ou plusieurs des opérations entre parties liées suivantes :

- l'achat ou la détention de titres d'un émetteur apparenté, notamment ceux de la Banque Nationale du Canada;
- l'investissement dans les titres d'un émetteur lorsqu'une entité apparentée au gestionnaire agit à titre de preneur ferme à l'occasion du placement ou en tout temps au cours de la période de 60 jours suivant la fin du placement;
- l'achat ou la vente de titres à un autre fonds d'investissement géré par le gestionnaire ou une société du même groupe;
- l'achat ou la vente, auprès de courtiers apparentés qui sont des courtiers principaux sur le marché des titres de créance canadiens, de titres de créance sur le marché secondaire (conformément à une dispense obtenue des Autorités canadiennes en valeurs mobilières);
- la conclusion des transactions sur devises étrangères (incluant des transactions au comptant, appelées « spot transactions », et des transactions à terme) avec la Banque Nationale du Canada.

Le gestionnaire a mis en oeuvre des politiques et des procédures afin de s'assurer que les conditions applicables à chacune des opérations mentionnées ci-dessus soient remplies. Les instructions permanentes applicables exigent que ces opérations soient réalisées conformément aux politiques de BNI. Ces dernières prévoient notamment que les décisions de placement liées à ces opérations entre parties liées doivent être prises libres de toute influence d'une entité apparentée à BNI et sans tenir compte d'aucune considération se rapportant à une entité apparentée à BNI. De plus, les décisions de placement doivent correspondre à l'appréciation commerciale du gestionnaire de portefeuille, sans influence de considérations autres que l'intérêt du fonds, et doivent aboutir à un résultat équitable et raisonnable pour le fonds.

Service fiduciaire des régimes enregistrés

SFN reçoit un montant fixe par compte enregistré pour les services fournis à titre de fiduciaire des régimes enregistrés.

Services administratifs et opérationnels

Certains services au fonds ont été délégués par le gestionnaire du fonds, BNI, à Trust Banque Nationale inc. (« TBN »), une filiale en propriété exclusive indirecte de la Banque. Ceci comprend les services de comptabilité, d'information financière et d'évaluation de portefeuille. Les frais engagés pour ces services sont payés à TBN par le gestionnaire du fonds.

Frais de gestion

Le fonds verse des frais de gestion annuels au gestionnaire du fonds en contrepartie de ses services de gestion. Ces frais sont calculés selon un pourcentage de la valeur liquidative quotidienne du fonds avant les taxes applicables et sont versés mensuellement. Sous la rubrique *Distribution*, les frais incluent la rémunération du courtier soit les commissions de suivi annuelles maximales et les commissions de vente versées aux courtiers. Sous la rubrique *Autres*, les frais couvrent principalement les services de gestion de placement, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice. La ventilation des services fournis en contrepartie des frais de gestion, exprimée en pourcentage approximatif des frais de gestion, se présente comme suit :

Série	Frais de gestion	Distribution	Autres [†]
Série Investisseurs	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Série Conseillers*			
Frais initiaux**	0,75 %	33,33 %	66,67 %
Série F	0,50 %	—	100,00 %
Série O	s.o.***	—	100,00 %

^(†) Comprend tous les frais liés aux services de gestion, de conseils en placement et d'administration générale ainsi que les services rapportant un bénéfice.

^(*) Excluant les commissions de ventes payées sur la Série Conseillers avec l'option de frais de souscription réduits et l'option frais de souscription reportés, lesquelles ne sont pas payées à même les frais de gestion.

^(**) Taux applicable à tous les placements, y compris les placements existants dans la Série Conseillers avant le 14 mai 2015, les programmes d'investissement systématique, les réinvestissements de distributions et les échanges.

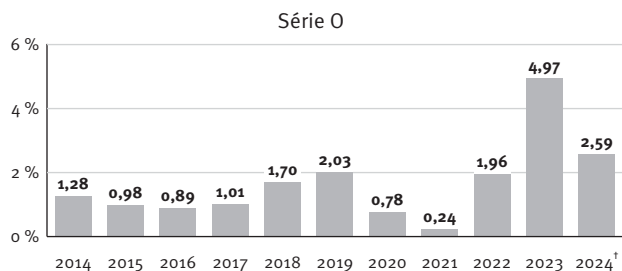
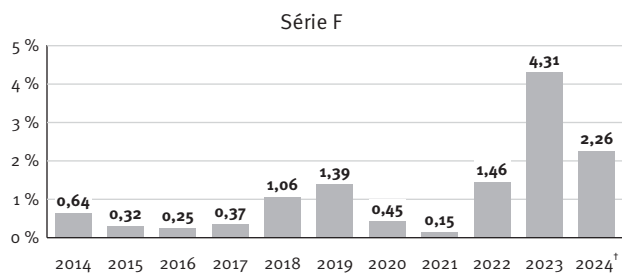
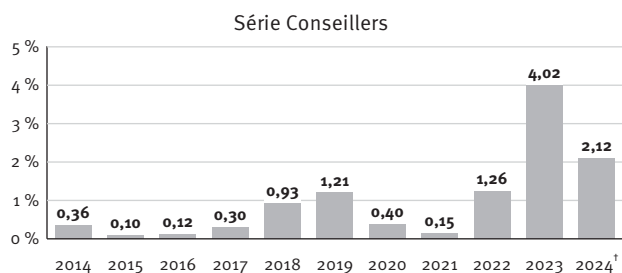
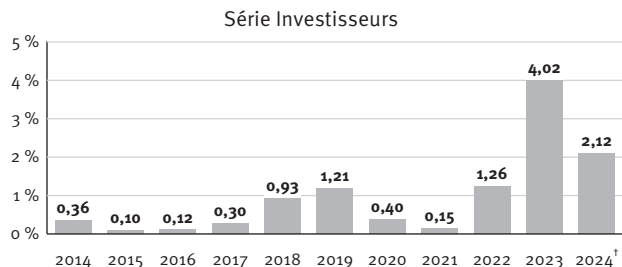
^(***) La série O n'est offerte qu'à des investisseurs approuvés qui ont conclu une entente relative à un compte de parts de la Série O avec Banque Nationale Investissements inc. Les critères d'approbation peuvent inclure l'importance du placement, le niveau d'activité prévu à l'égard du compte et l'ensemble des placements de l'investisseur auprès de BNII. Aucuns frais de gestion ne sont imposés au fonds relativement aux parts de la Série O. Des frais de gestion sont négociés avec les investisseurs et payés directement par ceux-ci et ils s'ajoutent aux frais d'administration à taux fixe. BNII ne paie pas de courtages ni d'honoraires de service aux courtiers qui vendent des parts de Série O. Il n'y a aucun frais de souscription payables par les investisseurs qui achètent des parts de Série O.

Rendements passés

Les rendements passés de chaque série du fonds sont présentés dans les graphiques ci-dessous et calculés au 31 décembre de chaque année. Ils supposent que les distributions de la série au cours des périodes présentées ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels et ne tiennent pas compte des frais de vente, des frais de rachat, des distributions ni des frais facultatifs qui auraient pour effet de réduire les rendements. Le rendement passé d'une série d'un fonds n'est pas nécessairement indicatif de son rendement dans l'avenir.

Rendements annuels

Ces graphiques à bandes présentent le rendement de chaque série du fonds qui existe depuis plus d'un an pour chacun des exercices présentés et font ressortir la variation des rendements des séries, d'un exercice à l'autre. Ils indiquent, sous forme de pourcentage, la variation à la hausse ou à la baisse, le 31 décembre, dans le cas du Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds ou le 30 juin, dans le cas du Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds, d'un placement effectué le 1^{er} janvier de chaque année ou à partir de la date à laquelle une série a été créée.



^(†) Rendements pour la période du 1^{er} janvier 2024 au 30 juin 2024.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent font état des données financières clés concernant le fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre ses résultats financiers pour les périodes comptables indiquées.

Séries Investisseurs / Conseillers*

⁽¹⁾ La Série Conseillers a été créée le 8 février 2002.

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 21 décembre 1990

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,26	0,49	0,17	0,03	0,08	0,20
Total des charges	(0,05)	(0,09)	(0,06)	(0,01)	(0,04)	(0,08)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,21	0,40	0,11	0,02	0,04	0,12
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,21	0,39	0,13	0,01	0,04	0,12
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,21	0,39	0,13	0,01	0,04	0,12
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	41 085	22 534	20 356	38 913	54 666	44 623
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	4 108 495	2 253 399	2 035 573	3 891 318	5 466 642	4 462 265
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,94	0,94	0,64	0,11	0,38	0,84
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,94	0,94	0,84	0,85	0,64	0,86
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Série F

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 24 décembre 2013

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,26	0,49	0,25	0,03	0,08	0,20
Total des charges	(0,03)	(0,07)	(0,06)	(0,01)	(0,03)	(0,07)
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	—	—	—	(0,01)	0,01
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,23	0,42	0,19	0,02	0,04	0,14
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,22	0,42	0,15	0,01	0,05	0,14
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,22	0,42	0,15	0,01	0,05	0,14
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	17 678	18 122	16 315	2 605	1 889	1 702
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	1 767 807	1 812 234	1 631 509	260 509	188 898	170 160
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,66	0,65	0,62	0,10	0,33	0,66
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,66	0,65	0,82	0,85	0,59	0,68
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Série O

Actif net par part⁽¹⁾

Début des opérations : 14 décembre 2012

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Actif net au début de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00
Augmentation (diminution) attribuable à l'exploitation (\$)						
Total des revenus	0,26	0,49	0,21	0,03	0,17	0,20
Total des charges	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) réalisé(e)s	—	—	—	—	—	—
Gains (pertes) non réalisé(e)s	—	(0,01)	(0,01)	(0,01)	—	—
Augmentation (diminution) totale attribuable à l'exploitation (\$) ⁽²⁾	0,26	0,48	0,20	0,02	0,17	0,20
Distributions (\$)						
du revenu net de placement (sauf les dividendes)	0,26	0,49	0,19	0,02	0,08	0,20
des dividendes	—	—	—	—	—	—
des gains en capital	—	—	—	—	—	—
remboursement de capital	—	—	—	—	—	—
Distributions annuelles totales (\$) ⁽³⁾	0,26	0,49	0,19	0,02	0,08	0,20
Actif net à la fin de la période comptable indiquée (\$) ⁽⁴⁾	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

Ratios et données supplémentaires

Période comptable terminée	2024 30 juin	2023 31 décembre	2022 31 décembre	2021 31 décembre	2020 31 décembre	2019 31 décembre
Valeur liquidative totale (en milliers de \$) ⁽⁵⁾	4 271	4 440	5 631	4 244	3 648	251 721
Nombre de parts en circulation ⁽⁵⁾	427 142	443 980	563 147	424 406	364 836	25 172 093
Ratio des frais de gestion (%) ⁽⁶⁾	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge (%)	0,02	0,02	0,22	0,76	0,28	0,04
Ratio des frais d'opérations (%) ⁽⁷⁾	—	—	—	—	—	—
Taux de rotation du portefeuille (%) ⁽⁸⁾	—	—	—	—	—	—
Valeur liquidative par part (\$)	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00	10,00

⁽¹⁾ Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. L'actif net par part présenté dans les états financiers pourrait différer de la valeur liquidative calculée aux fins d'établissement du prix des parts. Ces écarts sont expliqués dans les notes afférentes aux états financiers.

⁽²⁾ L'actif net et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution attribuable à l'exploitation est fonction du nombre moyen de parts en circulation au cours de la période comptable.

⁽³⁾ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁽⁴⁾ L'actif net est calculé conformément aux IFRS.

⁽⁵⁾ Données au dernier jour de la période comptable indiquée.

⁽⁶⁾ Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges, incluant les taxes de vente, de la période comptable indiquée (à l'exclusion des frais de courtage, des autres coûts d'opérations de portefeuille et des retenues d'impôts sur les revenus de dividendes) et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais de gestion inclut si nécessaire des frais de gestion provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁷⁾ Le ratio des frais d'opérations représente le total des frais de courtage et des autres frais d'opérations de portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période comptable. Le ratio des frais d'opérations inclut si nécessaire des frais d'opérations provenant des titres de fonds sous-jacents, tel que décrit à l'article 15.2 du Règlement 81-106.

⁽⁸⁾ Le taux de rotation du portefeuille du fonds indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements de celui-ci. Un taux de rotation de 100 % signifie que le fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période comptable. Plus le taux de rotation au cours d'une période comptable est élevé, plus les frais d'opérations payables par le fonds sont élevés au cours d'une période comptable, et plus il est probable qu'un porteur réalisera des gains en capital imposables au cours de la période comptable. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Aperçu du portefeuille

Au 30 juin 2024

Les principaux titres

	% de la valeur liquidative
Fédération des caisses Desjardins, 4,89 %, échéant le 4 juillet 2024	4,5
Banque de Nouvelle-Écosse, 5,00 %, échéant le 29 novembre 2024	3,1
Nestlé SA, 4,72 %, échéant le 30 juillet 2024	2,8
Banque Royale du Canada, 5,03 %, échéant le 10 juillet 2024	2,7
Ville de Laval, 2,90 %, échéant le 7 juin 2025	2,3
Fédération des caisses Desjardins, 5,00 %, échéant le 20 août 2024	2,2
VOLKSWAGEN CREDIT CD, 4,96 %, échéant le 10 juillet 2024	2,1
Banque de Montréal, 4,75 %, échéant le 29 juillet 2024	2,0
Banque de Nouvelle-Écosse, Taux variable, échéant le 24 septembre 2024	2,0
Banque Royale du Canada, Taux variable, échéant le 15 juillet 2024	2,0
Société Financière Manuvie, 5,00 %, échéant le 16 avril 2025	2,0
Autorité financière municipale de la Colombie Britannique, 4,94 %, échéant le 3 juillet 2024	1,9
Ridge Trust, 5,00 %, échéant le 2 octobre 2024	1,7
Ville de Calgary, 5,03 %, échéant le 31 juillet 2024	1,7
Bay Street, 5,13 %, échéant le 3 septembre 2024	1,6
Credit Union Central of Alberta, 4,92 %, échéant le 16 septembre 2024	1,6
SAFE Trust, 5,17 %, échéant le 18 octobre 2024	1,6
Central 1 Credit Union, 4,92 %, échéant le 19 août 2024	1,5
Fusion Trust, 5,20 %, échéant le 1 ^{er} novembre 2024	1,5
King Street Fund, 4,84 %, échéant le 20 septembre 2024	1,5
Province de l'Alberta, 5,00 %, échéant le 16 septembre 2024	1,5
Ville d'Ottawa, 4,74 %, échéant le 17 juillet 2024	1,5
Zeus Receivables Trust, 5,14 %, échéant le 12 novembre 2024	1,5
Sound Trust, 5,17 %, échéant le 18 octobre 2024	1,4
Trésorerie et autres éléments d'actif net	(0,3)
	47,9

Total de la valeur liquidative 63 037 724 \$

Répartition par actif

	% de la valeur liquidative
Papiers commerciaux	49,2
Acceptations bancaires	23,9
Bons du Trésor - Provinces	13,5
Obligations corporatives	11,4
Obligations municipales	2,3
Trésorerie et autres éléments d'actif net	(0,3)

Le tableau ci-dessus présente les 25 principaux titres du fonds. Dans le cas d'un fonds comportant moins de 25 titres, tous les titres sont indiqués.

L'aperçu du portefeuille peut varier en raison des opérations effectuées par le fonds. Une mise à jour trimestrielle est disponible. Veuillez consulter notre site Internet au www.bninvestissements.ca.

Si ce fonds investit dans d'autres fonds d'investissement, veuillez consulter le prospectus et d'autres renseignements sur ces autres fonds d'investissement sur le site Internet indiqué ci-dessus ou sur le site Internet de SEDAR+ au www.sedarplus.ca.